

M. Vidal: Merci, madame la présidente.

Comme je l'ai dit, lorsque j'ai été élu pour la première fois, en 2019, je me suis rendu dans la communauté de Denare Beach. On m'avait dit que la nation crie de Peter Ballantyne devait beaucoup d'argent à cette communauté. La population de Denare Beach, qui compte environ 800 personnes, englobe la réserve d'Amisk Lake, qui est une des huit communautés de la nation crie de Peter Ballantyne. Trente-sept propriétés de la réserve d'Amisk Lake se trouvent dans cette communauté qui comporte environ 500 propriétés.

La nation crie de Peter Ballantyne et le village de Denare Beach ont conclu une entente de services comprenant les services d'aqueducs et d'égouts, les services d'incendie, le contrôle des animaux, l'entretien des rues, les services récréatifs, le ramassage des ordures et le recyclage. Cette entente couvre essentiellement les taxes foncières et les services municipaux.

J'avais soulevé cette question avec votre prédécesseur et son chef de cabinet en mars 2020 et plusieurs fois par la suite. J'en ai également parlé avec votre sous-ministre le 24 janvier 2022, peu après votre nomination au poste de ministre. On m'a assuré que le ministère était au courant de l'entente et qu'il l'avait approuvée. On nous a promis maintes fois que la région s'efforcerait de régler le problème, mais plus de trois ans plus tard, ce n'est toujours pas réglé, madame la ministre.

Le 2 janvier 2023, la nation crie devait au village environ 240 000 \$. Si on ajoute à cette somme la facture de 2023, le total s'élève à plus de 300 000 \$. Encore une fois, pour mettre les choses en perspective, les taxes foncières du village se chiffrent au total à un peu plus de 500 000 \$. La somme de 300 000 \$ qui lui est due est donc énorme.

À ma demande, les autorités du village ont fait preuve d'une très grande patience au cours du processus, pendant que nous essayions de régler les choses dans les coulisses. Bien honnêtement, je pense que cette patience n'est plus de mise. Madame la ministre, les autorités du village se trouvent dans une situation insoutenable parce que Services aux Autochtones Canada ne veut pas ou ne peut pas vérifier que les ententes de services qu'il a approuvées et financées ont bien été honorées et payées. Elles ne veulent plus de promesses de rencontres, d'appels téléphoniques ou de suivis. Elles veulent en fait que Services aux Autochtones Canada paie la facture, à défaut de quoi elles seront contraintes de couper les services d'aqueducs et d'égouts, d'arrêter de répondre aux appels concernant les incendies et le contrôle des animaux et de mettre fin à tous les autres services prévus dans l'entente, afin de se faire rembourser.

Madame la ministre, ma question est très simple. Pouvez-vous vous engager auprès des gens de Denare Beach — qui, en passant, regardent les délibérations aujourd'hui — à dénouer immédiatement la situation pour éviter les perturbations de service? Autrement dit, le budget principal des dépenses prévoit-il des fonds qui seront affectés au paiement de cette facture?

Ministre Hajdu: Merci beaucoup.

Par votre entremise, madame la présidente, je m'engage auprès des résidents de Denare Beach à continuer à examiner la situation. Services aux Autochtones Canada n'a certainement pas conclu d'entente directe avec Denare Beach. Si cela avait été le cas, le ministère aurait aidé la communauté à

obtenir des services. Nous devons travailler avec la communauté pour déterminer pourquoi les factures ne sont toujours pas payées.

M. Vidal: Merci, madame la ministre, mais par souci de clarté, je mentionne que j'ai entendu cet engagement bon nombre de fois depuis les trois dernières années et demie. Nous aimerions obtenir la garantie que les choses seront prises en main. C'est vital, car nous ne voulons pas voir un enfant se faire mutiler par un chien ou une maison détruite par un incendie, ou toute autre tragédie qui pourrait être causée par l'interruption des services. Réglons une fois pour toutes ce dossier.

Ministre Hajdu: Nous vous reviendrons certainement, monsieur Vidal, pour vous donner de plus amples renseignements sur cette situation.

Réponse:

Services aux Autochtones Canada verse un financement pour le fonctionnement et l'entretien des propriétés situées sur les terres de réserve seulement. Le Ministère fournit un financement annuel de 34 320 \$ à la Première nation Peter Ballantyne pour les propriétés situées dans les réserves et visées par l'entente de services de type municipal de Denare Beach. La Première nation a indiqué au Ministère que les fonds de fonctionnement et d'entretien fournis par SAC ont été versés au village de Denare Beach pour les propriétés situées sur les terres de réserve.

Le Ministère comprend qu'il peut y avoir des factures impayées pour certaines propriétés situées à l'extérieur de la réserve et appartenant à la Première nation ou à ses membres. Cependant, Services aux Autochtones Canada n'a pas l'autorité et n'est pas financé pour ces coûts hors réserve.

En appui à l'autodétermination, la Nation Cree de Peter Ballantyne conserve le pouvoir décisionnel sur la façon dont les fonds sont dépensés. La Première Nation Peter Ballantyne est la mieux placée pour répondre aux questions concernant le non-paiement des coûts hors réserve. Services aux Autochtones Canada n'est pas en mesure de répondre au nom de la communauté.